

Service affaires générales

### Procès-verbal de la séance plénière

Du 13 mars 2009

Présents : M. PERRUT, Député-Maire.

M. ABROUSSE, Mlle AISSA, Mlle AUFFRET, Mlle AZZI, M. BAFFERT, Mlle BENSABER, Mlle BILLET, Mlle BOLBENES, M. BOURGEOIS, Mlle BRIDAY, M. CALVETTI, Mlle CAPY, M. CHABBI Mohamed, M. CHABBI Oussama, M. CICERON, Mlle DECLERC, Mlle DEMIRCI, M. DERRADJI, Mlle DUBOS, M. DUCHE, M. GHALI, Mlle KODALAC, Mlle LAIDI, M. LAISSOUF, Mlle LAPLANCHE, Mlle LUCILY, Mlle MAROUF, M. MAROUF, M. POCHI, Mlle RAFAI, M. ROLLIN, M. SALEM, M. SOBOUL, Mlle STEPHAN, Mlle TOUNEKTI, M. VALERY, M. ZEBBAR.

Absents : M. ASSIS DOS SANTOS, M. DESMULES.

Assistaient à la séance : Mme VELUT, Mme LUTZ, M. BANCK, Mme SEIVE, Mme PAGNON, Mme RUCH, M. MANDON, Mme BRUN-PIGUET, M. DESMULES.

.....

Secrétaire de séance : M. Terry ABROUSSE.

M. Le Député-Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants.

### TOUR DE TABLE DE PRESENTATION :

M. Le Député-Maire propose aux jeunes élus de se présenter par leur nom, prénom, établissement scolaire et commissions.

M. Bernard PERRUT, Député-Maire, présente les élus présents ce jour :

- Mme Marielle VELUT, adjointe déléguée à la Jeunesse et à l'Insertion,
- Mme Sophie LUTZ, 1<sup>ère</sup> adjointe, déléguée à la famille, l'enfance et la vie scolaire,
- M. Daniel BANCK, conseiller délégué chargé de l'aménagement de l'espace urbain,
- Mme Capucine SEIVE, conseillère déléguée chargée de la petite enfance,

- Mme Virginie PAGNON, conseillère déléguée chargée de l'égalité des chances et de la citoyenneté

- Mme Isabelle RUCH, M. Olivier MANDON, Mme Michelle BRUN-PIGUET et M. Olivier DESMULES, conseillers municipaux.

## **1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU 23 MAI 2008 :**

M. PERRUT présente le procès-verbal de la dernière séance plénière et en commente certains points :

- La patinoire synthétique mise en service pendant le marché de Noël, qui fut couverte cette année
- L'installation de cendriers à la sortie des bars et restaurants, afin de favoriser le respect à l'environnement.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## **2 - NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR.**

Mme VELUT donne lecture du règlement intérieur dans son intégralité afin d'en informer les membres du Conseil Municipal et les personnes présentes dans l'assemblée.

Mme VELUT annonce qu'un ancien membre du Conseil Municipal des Jeunes ainsi qu'un jeune élu intègrent le groupe de travail en charge du comité de pilotage du plan environnement.

M. Le Député-Maire annonce que le Conseil Municipal des Jeunes est rattaché depuis janvier 2009 au service des affaires générales dont le chef de service est Mme ROUSSET. Il participe ainsi à un pôle citoyenneté que viendra compléter le Conseil des Aînés, en lien avec le Conseil Municipal Adultes.

## **3 - COMMISSION « CADRE DE VIE » :**

### **3.1 - CREATION D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS AU PARC LAMARTINE :**

Mlle AZZI explique que pour les membres de la commission "cadre de vie" ce grand espace vert peut être aménagé en parc de jeux destiné aux enfants de maternelle et primaire fréquentant l'école Lamartine. Ces enfants n'ont pas d'autres espaces de proximité.

Leur proposition s'oriente vers un budget de 50 000 €, sachant qu'il faut compter 50 % du budget en jeux et 50 % en aménagement.

Grâce à l'aide de M. LAMY (responsable du service des espaces verts), qui leur a fourni un catalogue de jeux spécifique aux collectivités, ils ont travaillé sur le choix des jeux en fonction de l'âge requis, des sens qu'ils développent, des matériaux utilisés et du prix. Les jeunes ont conscience du fait que ce ne sont pas forcément les jeux vus dans le catalogue qui seront installés puisqu'il y aura un appel d'offres qui devra être effectué.

Donc, en fonction de tous ces éléments, ils aimeraient mettre en place :

- Un module pour les 4/10 ans avec un espace simulation, escalade, rencontre, expérience, équilibre,
- Un élément à bascule et ressorts, jeux de rencontre, de simulation et d'équilibre,
- Une balançoire double,
- Une structure de jeux alliant simulation, escalade, glisse et rencontre.

Soucieux de leur environnement, ils souhaitent que les jeux soient durables et résistants contre le vandalisme ; c'est pourquoi ils préfèrent des jeux en polyéthylène.

Ils espèrent que cette aire de jeux pourra être ouverte aux jeunes fréquentant ce quartier dès le début des vacances d'été, sachant que la consultation pourrait être lancée courant mars et que suivrait une demande d'exécution des travaux pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 2009.

M. BANCK souligne l'importance de ce dossier et félicite les jeunes et les services techniques pour le travail fourni. Il explique qu'un cahier des charges sera établi pour une surface de 240 m2 et un budget total de 50 000 €. Les délais nécessaires d'installation laissent envisager une mise en service pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

M. PERRUT rappelle que cet équipement ne devra pas générer de nuisances sonores en soirée afin de ne pas gêner les riverains. Il propose également aux jeunes de se rendre sur place en cours de chantier pour suivre les travaux.

Mme VELUT demande, au nom des jeunes élus et selon leur souhait, qu'une inauguration soit organisée. M. Le Député-Maire répond que ce seront les jeunes eux-mêmes qui inaugureront l'aire de jeux.

### **3.2 - ORGANISATION DE FORUMS DE DISCUSSION POUR LES JEUNES :**

M. DUCHE rapporte que le forum jeune citoyen est un espace de rencontres, où des jeunes qui ne se connaissent pas forcément, se rassemblent pour échanger et débattre ensemble sur certains sujets. C'est un endroit unique où chacun peut s'exprimer librement, apprend à vivre ensemble avec ses points communs et ses différences. C'est un lieu qui, au-delà des débats qui l'animent, permet aux jeunes d'appréhender la citoyenneté de façon active, en écoutant les autres, en respectant des points de vue divergents. Les thèmes abordés pourraient traiter de la santé, du langage, des loisirs...

Les membres de la commission pensent qu'il est important de prévoir un animateur extérieur pour animer ce forum, parce que les animateurs du service jeunesse sont connus de la plupart des jeunes, et qu'il y a trop de complicité entre eux, ce qui ne favorise pas la neutralité des échanges. La plupart des jeunes élus proposent que ce soit une co-animation adulte – jeunes élus.

Chacun d'entre eux pourrait avoir un rôle à jouer : prise de parole, gestion du temps, gestion de la parole, grilles d'observation...

Les jeunes de la commission « cadre de vie », souhaitent que la tranche d'âge concernée soit comprise entre 14 et 16 ans, âge moyen des jeunes élus.

Ils proposent de commencer avec des jeunes issus de leurs établissements scolaires. La diffusion de l'information pourrait se faire via les chefs d'établissement et les conseillers principaux d'éducation qu'ils souhaitent rencontrer en amont pour leur expliquer le projet et la mission qui leur est demandée.

Les membres de la commission imaginent organiser ce forum un mercredi au cours du mois de mai ; ce délai leur laisse le temps de contacter les chefs d'établissement, de trouver un lieu convivial (l'Accueil, boulevard Gambetta ?), de diffuser l'information et de travailler avec l'animateur du forum. Il serait intéressant et pertinent d'inviter un ou deux spécialistes à participer aux débats ; comme par exemple un médecin pour le thème santé ou un sociologue pour celui du langage.

La fréquence des forums n'est pas encore arrêtée puisqu'il faut déjà en organiser un, afin de voir comment continuer. Une fiche bilan sera remise aux participants pour aider les jeunes élus dans la mise en place de prochains forums.

Il leur paraît important également, qu'en qualité d'élus, ils puissent être à l'écoute des jeunes caladois. Peut-être que des projets pourront émerger de ces débats.

Les jeunes élus attendent de l'intervenant issu de l'association lyonnaise « Wesh Interventions Socio-Educatives » qu'il soit accompagnateur et formateur à l'animation de forums jeunes tout en les co-animant avec certains membres du CMJ. Ce sera donc un travail avant, pendant et après le forum.

Le budget prévisionnel de ce projet, par forum, s'élève à 1400 €.

<b>Poste de dépense</b>	<b>Montant prévisionnel en euros</b>
LOCATION D'UNE SALLE	Mise à disposition
COMMUNICATION : VOIR AVEC LE SERVICE COMMUNICATION	0
Prestation : animateur	1 250
Petite collation	150
Sonorisation : service communication	0

Mme VELUT stipule que c'est un sujet important pour les jeunes élus, qui sont une courroie de transmission avec les autres jeunes de la cité. Elle précise ensuite que l'association Wesh Interventions socio-éducatives est une association lyonnaise loi 1901 qui s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire, solidaire, laïque et interculturelle. L'association intervient tant dans l'action que dans la réflexion, pour tenter de répondre à un des enjeux majeurs de l'action sociale : « le mieux vivre ensemble ». Elle intervient auprès de collectivités locales, de structures sociales ou d'animation Enfance Jeunesse Familles, d'établissements scolaires, d'institutions culturelles, d'organismes de formations... Elle développe des projets en direction de différents publics (prévention de la délinquance, insertion sociale, politique interculturelle, lutte contre les discriminations, solidarité entre les peuples, écologie... L'intérêt pour la collectivité est qu'elle apporte un regard extérieur et pertinent concernant la mise en place de forums jeunes. De plus, elle est à même d'accompagner les jeunes élus dans leur démarche, elle les connaît (week-end cohésion) ; elle pourra ainsi les accompagner, les former, leur apporter une analyse de leurs pratiques et mettre en place un bilan de leur action avec eux.

Mme VELUT soutient donc leur démarche.

M. PERRUT annonce que l'intérêt de ce forum est de permettre aux jeunes élus de discuter avec d'autres jeunes, de les associer à leurs réflexions. Il s'interroge sur la nécessité d'une prestation extérieure de ce montant mais laisse la décision finale aux jeunes élus.

#### **4 - COMMISSION « COMMUNICATION – ANIMATION » :**

##### **4.1 - CREATION D'UNE « GAZETTE » SPECIALE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :**

Mlle LAPLANCHE fait le constat que le CMJ ne communique pas assez avec les jeunes de Villefranche, qui lorsqu'ils sont interrogés sur l'existence d'un Conseil Municipal des Jeunes en Calade, ne le connaissent pas tous. Dans le cas où ils en auraient entendu parler, ils ne savent pas trop ce qui y est fait.

C'est pourquoi les jeunes élus souhaitent réaliser un feuillet d'information ludique à destination des jeunes des collèges de Villefranche et Limas pour les informer sur le travail effectué par le CMJ et des réflexions suscitées. La gazette pourra également être un support pour informer les jeunes sur la vie caladoise ; comme par exemple sur l'exposition –photos des personnages caladois célèbres.

Ils ont rencontré plusieurs fois Madame Jadée DUBOIS, adjointe au maire en charge de la communication à ce sujet.

Les membres de la commission partent sur l'idée d'une fréquence de diffusion semestrielle, ce qui correspond à une impression à la suite de chaque plénière. La gazette serait composée d'une feuille A4 recto-verso et serait illustrée de textes et photos. Le mode de distribution reste à préciser avec l'ensemble des établissements partenaires.

Mlle LAPLANCHE précise que le budget nécessaire s'élève à 1000 € par an.

M. Le Député-Maire trouve l'initiative très bonne, elle permet un travail à la fois personnel et collectif, à destination de la jeunesse.

Mlle MAROUF propose la mise en place de boîtes à idées au sein des établissements scolaires.

M. Le Député-Maire avance que ce n'est pas évident à mettre en place, que les idées peuvent être multiples, ne pas forcément faire partie des compétences de la collectivité et qu'il faut pouvoir faire un retour aux personnes qui ont déposé un écrit dans les boîtes.

Mme VELUT remercie les conseillers principaux d'éducation de leur présence et annonce aux jeunes élus que lorsqu'ils ont des idées telles que celle-ci, il est important de rencontrer en amont les établissements scolaires afin de déterminer avec eux la faisabilité du projet en interne.

M. PERRUT demande la mise en application du projet le plus rapidement possible.

#### **4.2 - DEPLACEMENT A PARIS :**

M. CHABBI présente le projet d'une journée à Paris afin de pouvoir visiter les 2 chambres qui composent le Parlement français, à savoir l'Assemblée Nationale et le Sénat. Il évoque l'intérêt pour les jeunes élus de connaître des lieux institutionnels et si possible de voir l'une des 2 assemblées siéger.

M. CHABBI explique que les jeunes élus du mandat précédent avaient voulu partir sur 2 jours et 1 nuit, que eux aussi aimeraient proposer la même chose, afin d'en profiter pour visiter la capitale et rencontrer d'autres jeunes élus (des conseillers d'arrondissement par exemple). Cependant le CMJ se rend compte que le budget nécessaire sera forcément très élevé ; c'est pourquoi il propose un départ le matin et un retour le soir, ce qui leur permettra de pouvoir organiser d'autres projets.

Le budget dépensé en 2 006 fut de 6 290, 74 € et se décomposait comme tel :

Transport : 5 019,36 €

Restauration : 743,88 €

Visite de Paris en bus : 527.50 €

M. Le Député-Maire est favorable à ce projet qui leur permettra de découvrir la capitale et les lieux spécifiques où bat le cœur de l'institution française. Il propose aux jeunes de les rencontrer avant leur déplacement, afin de les préparer à ces visites.

Mlle MAROUF espère la présence de M. PERRUT, leur Maire et Député, à l'Assemblée lors de leur déplacement.

### **4.3 - BILAN DU WEEK-END DE COHESION :**

Suite à l'installation des nouveaux jeunes élus en décembre 2008, M. VALERY annonce qu'un week-end de cohésion a été mis en place dans le but de permettre à tous (jeunes élus) de se rencontrer, de se connaître et de se re-connaître, afin de mieux travailler ensemble. Ils étaient donc 33 à partir, du samedi 31 janvier au dimanche 1<sup>er</sup> février 2009 au Centre Eau Vive de Lescheraines, dans le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges (en Savoie, entre Annecy et Aix les Bains). Le choix du centre, à l'extérieur de Villefranche, avec une nuit sur place leur a permis de faire plus facilement connaissance avec les autres jeunes élus. Loin de chez eux, pour certains, le séjour fut même le premier hors du cadre familial.

Tout a été fait pour qu'ils lient connaissance: les temps de travail, les jeux de connaissance, le forum sur l'engagement des jeunes aujourd'hui, les mises en situation, la randonnée nocturne et même les temps de repas où à chaque table étaient intercalés une fille et un garçon. Les temps de travail, ponctués de petits temps libres, étaient basés sur le dialogue, l'échange et la réflexion. Ce week-end leur a permis de vivre des moments collectifs formels et informels et d'appréhender plus facilement leur rôle d' élu.

En dehors des animateurs présents, il y avait également 3 formateurs des Editions du Moutard de Lyon avec qui nous avons travaillé. Comme ils souhaitent mettre en place un forum citoyens à Villefranche, ils ont testé le forum en tant qu'acteurs afin d'appréhender les comportements différents de chacun et la difficulté plus ou moins grande de prendre la parole devant d'autres jeunes.

M. VALERY précise qu'ils se sont donc rendus compte de l'importance d'être placés en cercle pour se voir tous, de s'exprimer clairement, en faisant un effort de prononciation, d'écouter l'autre parler, de ne pas couper la parole, de ne pas répondre à la place de l'autre. Ils ont également compris qu'il est important de préciser les choses, puisque tout le monde n'a pas les mêmes connaissances.

M. VALERY conclut que le coût de ce séjour s'élève à 4 038 € mais que, grâce à ce week-end ils se connaissent tous et sont en capacité de vraiment travailler ensemble. Ils souhaitent donc que le temps de cohésion soit renouvelé chaque année, lors du renouvellement du tiers des élus.

#### Dépenses :

- Transport : 1 063 €
- Hébergement + pension complète : 2475 €
- Intervenants du Moutard : 300 €
- Guide de randonnée : 200 €

Mme VELUT précise qu'elle a lu très attentivement le bilan dans lequel il ressort entre autres que des liens d'amitiés se sont créés entre jeunes élus du même collège qui ne se parlaient pas.

M. PERRUT termine en annonçant que c'est une rencontre à renouveler.

### **5 - COMMISSION « CITOYENNETE » :**

#### **5.1 - RECONDUCTION DE LA JOURNEE HANDIBLEUE EN 2009 :**

M. SALEM explique que lors de la dernière séance plénière, les membres de la commission citoyenneté avaient demandé la possibilité de pouvoir reconduire la journée Handibleue, fruit de l'association de 2 manifestations complémentaires qui ont comme objectif commun : ensemble dépassons nos différences. « Handibleue » est prévue le samedi 6 juin prochain.

Le matin, la « foulée bleue : les chemins de l'intergénération », est organisée par l'ACARPA (Association de Coordination de l'Action en faveur des Retraités et Personnes Agées). Leurs objectifs tournent autour de la convivialité, de la solidarité et de la rencontre intergénérationnelle, à travers une randonnée pédestre au départ du centre de loisirs du Bordelan. Cette manifestation s'adresse à un public intergénérationnel adulte autonome ou handicapé ainsi qu'à des jeunes.

L'ensemble du Conseil Municipal des Jeunes sera mobilisé le matin pour la marche intergénérationnelle auprès des membres de l'ACARPA et de ses partenaires.

L'après-midi, « Handiville : rapprochons nos différences » est organisée par le Conseil Municipal des Jeunes dont l'objectif est de sensibiliser le public caladois au problème du handicap physique. La manifestation, qui a lieu l'après-midi se déroulera Place des Arts comme l'avait souhaité Monsieur Le Député-Maire lors de la dernière séance plénière.

Des stands seront installés place des Arts, les associations partenaires de Handiville les animeront en proposant des informations relatives à leur association, ainsi que des parcours ludiques et des mises en situation. Ils installeront également un stand de jeux adaptés essentiellement au handicap visuel et auditif. La médiathèque soutient leur projet en proposant au sein de sa structure un espace présentant des ouvrages relatifs aux handicaps physiques tels que des textes en braille ou des ouvrages tactiles. Un pôle santé prévention relatif aux maladies cardio-vasculaires sera également tenu par l'ACARPA.

Le parti-pris de cette année, conjointement avec l'ACARPA, est que l'animation soit surtout présente l'après-midi afin de solliciter les marcheurs et organisateurs du matin à se rendre place des Arts la seconde partie de la journée. Un animateur présentera les différents partenaires de la manifestation. Un groupe d'élèves de la fanfare déambulatoire du Conservatoire « ouvrira » l'après-midi. Cette formation constituée de deux clarinettes, de deux trompettes, d'un saxophone, de percussions, sera accompagnée par son professeur au trombone. La fanfare interviendra gracieusement et ponctuellement de 14 h30 à 17 heures. Son intermède place des Arts fait partie de l'objectif de l'année pour les élèves, qui est de jouer sans partition, avec la possibilité d'être mobiles, en ayant un répertoire de musiques populaires diverses. Les jeunes aimeraient également que le kiosque soit occupé par des slameurs du service jeunesse, accompagnés par des élèves du lycée Notre Dame de la section langage des signes qui signeraient les slams. A partir de 17 heures, le concert du kiosque devrait être présent et prendre le relais jusqu'à 18 heures, fin de la manifestation.

Les jeunes partent avec l'idée d'un budget similaire à 2007 pour 2009, qui s'élevait à 3135 €.

M. SALEM annonce qu'avec l'aide du service communication de la ville, ils ont programmé une conférence de presse le 15 mai à 18h ; elle correspondra au démarrage de la campagne de communication.

Mme VELUT souligne que les jeunes sont fortement mobilisés sur cette journée et fait remarquer qu'il faut demander à M. Le Député-Maire la possibilité de mise en place d'une conférence de presse. Elle excuse M. MOULIN (conseiller municipal soutenant le projet) de ne pas être présent, retenu par le week-end de championnat de basket Handisport.

Mme BRUN-PIGUET pense qu'à terme, il faudra associer les personnes présentant un handicap mental.

M. SALEM dit qu'il est ardu de définir le handicap mental.

M. PERRUT indique qu'il est très favorable à la reconduction de Handibleue et qu'il souhaiterait que les jeunes réfléchissent au fait d'ouvrir la prochaine journée Handibleue au handicap mental.

## **5.2 - BILAN DE LA SOIREE DE FIN DE MANDAT :**

M. ROLLIN présente le bilan de la soirée de fin de mandat du vendredi 10 novembre 2008 à l'Atelier, rue des Jardiniers. La soirée s'est plutôt bien passée, les personnes présentes se sont bien amusées, bien qu'il n'y ait vraiment pas beaucoup de monde. Les membres de la commission souhaitent donc reconduire cette soirée mais en modifiant certains critères :

### La date :

En novembre, ce n'est pas judicieux, il serait préférable de prévoir la soirée juste après les examens de fin d'année et le début des grandes vacances. De plus, cette année, la soirée a eu lieu juste quelques jours après les inondations, d'où la difficulté d'informer tous les élèves (lycée Notre Dame fermé).

### Le lieu :

Il est à conserver car bien situé, en centre ville, facile d'accès et prévu pour ce genre d'événement.

### Le tarif :

4 euros l'entrée, c'est tout à fait raisonnable. Certains jeunes souhaiteraient même augmenter le prix de l'entrée à 1 euro supplémentaire.

### Le nombre de personnes présentes :

M. ROLLIN souligne que les membres du CMJ ont énormément apprécié la présence importante des élus adultes à leur côté et seraient heureux de leur présence encore plus longue la prochaine fois. Il précise qu'il faut absolument faire plus d'entrées la prochaine fois, qu'il ne faut donc plus inviter uniquement les élèves des classes de 1ères.

Les membres de la commission pensent à 2 solutions différentes :

- Soit élargir les invitations de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro. De fait, l'âge des jeunes présents sera très hétérogène.
- Soit que chaque jeune élu ait un carnet d'invitations (10 par exemple) à vendre avant la soirée. L'avantage est que l'on pourrait prévoir un minimum de présences. Par contre, cela nécessite de manipuler de l'argent.

### Dépenses :

<b>Objet</b>	<b>Dépenses en €</b>
Sono : Conférence Événement Concept	1 150
Sécurité : RGIP	1 550.02
Repas des animateurs : Super Pizzas	105.60
Droits d'auteurs : Sacem + SPRE	160.36
Bonbons : Promocash	202.07
Boissons : Marché Plus	226.16
Gobelets : Rest'ho	282.40
<b>TOTAL</b>	<b>3 676.61</b>

### Recettes :

73 entrées à 4 € = 292 €

73 boissons à 0,50 € = 36,50 €

Soit un total de 328.50 € Cette somme ira aux jeunes de Kalarach, pour leur permettre d'avoir un peu d'argent lors de leur voyage prévu cet été en Calade, sachant que ces jeunes n'auront pas ou très peu d'argent de poche pour leur séjour.

M. Le Député-Maire dit que les adultes aussi ont passé un bon moment. Il faudra par contre remédier à la faible fréquentation. Pour la prochaine fois, l'objectif sera donc double : baisser les dépenses et augmenter les recettes. Il rappelle que la réussite de la soirée passe par les jeunes élus, que c'est lors de temps comme celui-ci que le CMJ peut montrer qu'il rayonne.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Mme VELUT annonce que le CMJ est invité à la séance plénière du Conseil Général des Jeunes du Rhône, le mercredi 1<sup>er</sup> avril. Elle apprécie fortement l'investissement des jeunes comme par exemple M. Mohamed CHABBI qui prépare un discours pour la fête des enfants, ou la participation de jeunes élus lors de l'inauguration de l'exposition « une rue, une vie ». Elle termine en disant qu'elle les sent très impliqués et en est ravie.

M. Le député-Maire lève la séance.

Vu, le Secrétaire

Vu, Le Député-Maire,

T. ABROUSSE

B. PERRUT